



C O M M U N E D ' A M B È S

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre membres élus : 23
Nombre membres élus en exercice : 15

SEANCE DU 23 JANVIER 2023 À 19H00

présents : 13
représentés : 01
votants : 14
absents : 01

Le Conseil Municipal d'Ambès,
Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des
Collectivités Territoriales,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville
sous la Présidence de Monsieur Kévin SUBRENAT, Maire.

Date de la convocation :
19 janvier 2023

PRESENTS :

Kévin SUBRENAT, Maire ;
Éric PASQUET, David VIELLE, Sandrine VILLENAVE, Jacques RAYNAL
et Mylène ROUDAUD adjoints au Maire ;
Laurence LAVEAU, Michel RATON, Philippe GIACOMETTI, Sandra
GARRIT, Alain MALTERRE, Yann VANNIER, Hanif OUBROU, conseillers
municipaux.

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'envoi en
Préfecture le :

Et de la publication en ligne
le :

ABSENTE REPRÉSENTÉE :

Catherine LABARRERE donne procuration à Mylène ROUDAUD,

Le Maire,

ABSENT :

Franck LACOSTE

SECRETAIRE DE SEANCE :

Éric PASQUET

**DÉLIBÉRATION N° 009 01 2023 – FINANCES – DEMANDE DE SUBVENTION – AIDE A LA
MANIFESTATION ODYSSEES 2023 – DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE**

Présentation par Mylène ROUDAUD.

Le Festival les Odyssées se déroulera le vendredi 25 et le samedi 26 août 2023. Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une aide financière auprès du Département de la Gironde, selon le plan de financement suivant :

Nature de l'opération	Coûts prévisionnels TTC	Subventions sollicitées	Autofinancement
Festival des Odyssées 2023	125 000 €	Département de la Gironde 3 500 €	121 500 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter, pour l'organisation des Odyssées 2023, une aide financière auprès du Département de la Gironde selon le plan de financement suivant :

Nature de l'opération	Coûts prévisionnels TTC	Subventions sollicitées	Autofinancement
Festival des Odyssées 2023	125 000 €	Département de la Gironde 3 500 €	121 500 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré le 23 janvier 2023
Pour expédition conforme.

Le Maire,
Kévin SUBRENAT



Accusé de réception en préfecture
033-213300049-20230123-DEL-2023-01-009-DE
Date de télétransmission : 27/01/2023
Date de réception préfecture : 27/01/2023